OEA/Ser.W

CIDI/doc.329/21 rev.1

 26 octobre 2021

 Original: anglais

PROJET D’ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

TROISIÈME RÉUNION SPÉCIALISÉE DU CIDI

DES HAUTS FONCTIONNAIRES CHARGÉS DE LA COOPÉRATION

2 et 3 décembre 2021

Réunion virtuelle

« La coopération et les partenariats en tant que moteurs de la reprise économique et sociale
dans la région après la COVID-19»

1. ANTÉCÉDENTS

La troisième Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération, qui se tiendra de manière virtuelle les 2 et 3 décembre 2021 sur le thème « La coopération et les partenariats en tant que moteurs de la reprise économique et sociale dans la région après la COVID-19», offre une opportunité de rencontre exceptionnelle entre les États membres, les coopérants, le secteur privé et d’autres acteurs du développement pour unir les efforts et définir des actions à l’échelle du Continent qui contribueront à surmonter la crise et à mettre en place une région plus résiliente, plus durable et plus inclusive pour tous.

La coopération et les partenariats sont de plus en plus d’actualité pour les pays d’Amérique latine et des Caraïbes (ALC) pour lutter contre la pandémie de COVID-19. La pandémie a déclenché une crise mondiale sans précédents, annulant des décennies de progrès dans les domaines de la réduction de la pauvreté, des soins médicaux et de l’éducation et affectant de manière disproportionnée les plus pauvres et les plus vulnérables dans le monde entier, en particulier les femmes, les enfants, les personnes âgées, les handicapés, les migrants et les réfugiés.

L’urgence à dynamiser la reprise après la pandémie de COVID-19 dans les États membres de l’OEA constitue un défi qui dépasse la capacité de tout pays ou gouvernement qui agirait seul. La pandémie donne des preuves indiscutables de l’interconnexion mondiale et de la nécessité d’apporter des réponses multilatérales à la crise par le biais de la coopération internationale afin de l’affronter et de la surmonter d’une manière durable, résiliente et inclusive. Les États membres de l’Organisation des États Américains (OEA) ont reconnu, il y a longtemps, l’importance de mettre en place des relations mutuellement avantageuses pour aborder les défis de la région en matière de développement.

Le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI), le bras de l’OEA pour le développement, qui constitue la plateforme continentale la plus vaste pour les interactions de haut niveau entre les gouvernements des Amériques, joue un rôle fondamental dans la facilitation de la coopération et l’établissement de partenariats qui offrent des solutions pour aborder quelques-uns des principaux problèmes sociaux, économiques et environnementaux qui affectent les pays du Continent américain. C’est pourquoi, c’est maintenant le moment propice pour que les États membres renforcent l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement de l’OEA afin que, de concert avec d’autres mécanismes dans lesquels ils participent déjà, ils favorisent ce processus.

En 2018, les hauts fonctionnaires chargés de la coopération ont formulé des recommandations et proposé des idées de poids sur des possibilités d’actions de nature à promouvoir la coopération pour le développement au sein de l’OEA. En 2019, une réunion technique de suivi sur la coopération pour le développement a donné des orientations pour les travaux de l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD et SEDI) portant sur le renforcement de la capacité de l’Organisation à répondre d’une manière efficace aux tendances et aux initiatives de la coopération pour le développement qui sont mises en œuvre dans le Continent américain et à travers le monde. En outre, la Stratégie de partenariat du SEDI, élaborée et lancée en 2019, met à profit la capacité de convocation et l’expérience de l’OEA en matière de partenariats pour faire participer au dialogue et à l’action multisectoriels le secteur privé, les fondations, les milieux universitaires et d’autres acteurs non gouvernementaux et multilatéraux pertinents.

Dans le cadre du processus triennal, la réunion des hauts fonctionnaires chargés de la coopération programmée pour 2021 offre une opportunité, digne d’être prise en considération, de se réunir en tant que région, en ce moment de défis, pour mettre en commun des solutions et identifier des possibilités de coopération et des partenariats qui pourront contribuer à la reprise économique, sociale et environnementale après la COVID-19.  Outre le dialogue politique, on espère que la réunion offrira des possibilités concrètes d’appuyer les activités de relance que mettent déjà en œuvre les États membres ainsi que les initiatives qui sont exécutées avec d’autres organisations internationales et régionales.

1. THÈMES PROPOSÉS POUR LE DÉBAT
2. Discussion sur les besoins et les possibilités de coopération entre les États membres de l’OEA afin de contribuer à la reprise économique et sociale de la région, d’une manière durable, résiliente et inclusive;
* Besoins prioritaires pour la reprise économique et sociale dans la région
* Possibilités de coopération Sud-Sud, triangulaire et Nord-Sud entre les États membres de l’OEA, y compris catalogues, pratiques, programmes, assistance technique, échanges de connaissances et disponibilité de financement
* Actions recommandées pour la participation active et la coopération continue entre les États membres de l’OEA
* Financement de la coopération pour le développement par les États membres dans le cadre de l’OEA.

Un but fondamental de l’OEA est de:

*« Favoriser, au moyen d'une action coopérative, le développement économique, social et culturel »*

Charte de l’OEA. Chapitre I. Nature et buts.

1. Possibilités de coopération avec les États Observateurs permanents de l’OEA:
* Discussion sur les besoins prioritaires des États membres et possibilités de coopération Sud-Sud, triangulaire et Nord-Sud avec les États Observateurs permanents de l’OEA pour un développement durable, résilient et inclusif.
* Solutions et possibilités de coopération dans les domaines prioritaires suivants :
* L’économie de la connaissance, virtuelle et numérique
* La reprise économique des MPME
* L’éducation à l’ère numérique
* L’avenir du travail et la récupération des emplois
* L’action climatique et le renforcement de la résilience
* Les systèmes de santé
1. Discussion entre les États membres et les acteurs intéressés du secteur privé, des fondations, des milieux universitaires et d’autres acteurs non gouvernementaux et multilatéraux pertinents afin de contribuer au processus de reprise
* Réponses du secteur privé et d’autres institutions dans les domaines prioritaires suivants :
* L’économie de la connaissance, virtuelle et numérique
* La reprise économique des MPME
* L’éducation à l’ère numérique
* L’avenir du travail et la récupération des emplois
* L’action climatique et le renforcement de la résilience
* Les systèmes de santé
1. BUT DE LA RÉUNION
* Tirer profit du rôle de la coopération internationale dans toutes ses modalités et des partenariats entre de multiples intervenants concernés afin de contribuer à une reprise durable, résiliente et inclusive, après la COVID-19, dans les États membres

D. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA RÉUNION

* On espère que les échanges déboucheront sur des possibilités de coopération et des partenariats dans des domaines dont les approches s’avèrent essentielles pour une reprise durable, résiliente et inclusive, après la COVID-19, dans les États membres.

On espère que les États membres identifieront, dans les domaines prioritaires, des activités de coopération internationale à court et moyen termes qui contribueront à la reprise économique, sociale et environnementale de la région.

* La réunion donnera lieu à l’élaboration d’un catalogue d’offres et de besoins tangibles en matière de coopération technique, à des échanges de connaissances et de bonnes pratiques et à d’éventuels partenariats. Le Secrétariat mutualisera et actualisera en permanence le catalogue dans le cadre de CooperaNet.
* Les États membres auront la possibilité d’examiner des propositions de coopération et de partenariats basées sur les besoins nationaux et régionaux et de les présenter aux partenaires des différents secteurs, dans l’intention d’obtenir leur soutien pour leur mise en œuvre.
1. STRUCTURE DE LA RÉUNION

La réunion virtuelle d’un jour et demi propose une série d’échanges portant sur des solutions aux défis les plus pressants auxquels sont confrontés les États membres en ce qui concerne la reprise après la COVID-19. Elle invitera les hauts fonctionnaires participants des États membres et des Observateurs permanents ainsi que les représentants du secteur privé, des fondations, des milieux universitaires et d’autres acteurs non gouvernementaux et multilatéraux pertinents à mettre en commun des offres de coopération et des solutions pour la réalisation d’échanges pratiques au cours des trois prochaines années. Les offres seront ciblées sur les besoins identifiés au préalable par les États membres dans le cadre d’une enquête menée dans le but de préparer la réunion et sur les possibilités qu’offre le portefeuille de programmes du Secrétariat :

Premier jour : le 2 décembre 2021

* Discussion sur les besoins et les offres de coopération entre les États membres de l’OEA en faveur de la reprise économique et sociale.
* Discussion sur les possibilités de coopération avec les États Observateurs permanents de l’OEA.

Deuxième jour : le 3 décembre 2021

* Forger des partenariats multi-parties prenantes entre les États membres et le secteur privé, les fondations, les milieux universitaires et d’autres acteurs non gouvernementaux et multilatéraux pertinents qui apporteront leur aide au processus de reprise.

CIDRP03409F01